

Challenge Communication 2021

1. L'évènement

La Régate des IUT "Ouest France" est l'évènement voile des IUT français. L'édition **2021** aura lieu les **23, 24 et 25 avril** entre Saint-Malo (35), Saint-Cast (22) et Saint Briec (22). Plus qu'une compétition, il s'agit d'une **rencontre conviviale entre étudiants, marins débutants ou confirmés**, réunis autour des valeurs de la voile. C'est également l'occasion pour les différentes spécialités des IUT, venues des quatre coins de la France, d'échanger à propos de leurs filières.

2. Le concept du challenge communication

La Régate des IUT "Ouest France" propose trois challenges : le Challenge Voile, le **Challenge Communication** et le Challenge Aventure. Le Challenge Communication vise à évaluer le plan de communication, imaginé et mis en œuvre par les étudiants, dans le cadre de la recherche de financement pour leur inscription à la Régate des IUT "Ouest France". Ce challenge repose uniquement sur le **plan de communication** du projet. Il ne s'agit pas de détailler l'ensemble du déroulement du projet, mais d'exposer la stratégie de communication mise en œuvre pour atteindre l'objectif : **le financement de l'inscription**. Le plan de communication permet à partir des objectifs stratégiques, de définir les actions de communication à mettre en place pour les atteindre. Il fixe les objectifs de communication, définit les cibles et les messages, détermine les actions à engager, établit le calendrier et le budget.

3. Les conditions d'inscription

Le Challenge Communication est ouvert à tous les étudiants d'IUT participants à la Régate des IUT "Ouest France", à raison d'un dossier maximum par équipage inscrit au Challenge Voile ou au Challenge Aventure.

4. Dossier de communication

Le dossier de communication devra comprendre deux parties : le **plan de communication** sous forme de brief (maximum 5 pages) et les **annexes**.

- **Le brief :**

Le brief devra exposer et argumenter le plan de communication adopté par les étudiants, il devra comporter :

- **Le(s) objectif(s) de communication**
- **La ou les cibles**
- **Le(s) message(s) en fonction des cibles retenues**
- **Les actions**
- **Le choix des supports de communication**
- **Les résultats**

• **Les annexes :**

Les annexes permettent d'illustrer le brief. Dans ce dossier, on retrouvera notamment les outils de communication utilisés (les plaquettes, affiches, flyers, communiqués de presse, articles de presse, passages radio ou télévision...) ainsi que les références des sites internet, Blogs et autres moyens de communication utilisés le cas échéant.

Attention : il conviendra de respecter la charte de communication de la Régate des IUT "Ouest France", à savoir le logo et le nom de la manifestation, sur les différents outils de communication, ainsi que sur le dossier remis au jury du Challenge Communication. De la même façon, le logo du partenaire principal de ce Challenge devra être présent et respecté sous peine de rétrogradation des dossiers.

5. La remise des dossiers

Les dossiers pour participer au Challenge Communication doivent être déposés au plus tard le **vendredi 9 avril 2021**, par email, sur une plateforme qui vous sera préalablement communiquée. Un accusé de réception validera l'inscription.

6. La sélection et l'évaluation par le jury

Les dossiers seront soumis à un jury composé de professionnels de la communication et/ou de représentants des partenaires de la Régate des IUT « Ouest-France » spécialisés dans la communication. Ce jury classera les dossiers inscrits en trois catégories : Or, Argent et Bronze.

- **Dans le cas où le Challenge Voile de la Régate des IUT serait annulé, le classement de ce jury deviendrait définitif et désignerait ainsi le vainqueur du Challenge Communication 2021.**

- **Dans le cas où le Challenge Voile de la Régate des IUT serait maintenu**, Seuls les dossiers classés Or par le premier jury seront soumis au grand oral du jury final. Le jury final, composé de professionnels de la communication régionaux et nationaux, se réunira le vendredi du Challenge Voile de la régate et notera sur 100 points les dossiers Or qui lui seront présentés par les étudiants dans un exposé oral ne devant pas excéder 15 min (les enseignants en IUT étant conviés à assister à ces soutenances).

Les Critères d'évaluation sont les suivants :

- La cohérence et l'ambition du plan de communication,
- La qualité et la pertinence des outils et supports,
- La présentation du dossier et notamment le respect de la charte de communication de la Régate des IUT – "Ouest France",
- L'originalité et la créativité,
- L'efficacité de la stratégie et les résultats.

Chaque critère est noté de 0 à 20 pour arriver à une note sur 100, **l'équipage ayant recueilli la meilleure note sera désigné vainqueur du Challenge Communication 2021.**

7. Le coût de la participation

Un coût de 300 € HT sera perçu par l'organisation pour tout dépôt d'un dossier de participation au Challenge Communication, ce montant forfaitaire est inclus dans l'inscription à La Régate des IUT « Ouest-France » et sera conservé par l'organisation dans le cas où le Challenge Voile de la Régate des IUT serait annulé.